

ACCIDENT**survenu à l'avion immatriculé F-GTPQ**

Evénement :	perte de contrôle dans les nuages, collision avec le sol.
(Cause) :	<i>sera explicitée lors de la publication du rapport final.</i>

Conséquences et dommages :	pilote décédé, aéronef détruit.
Aéronef :	avion Robin DR 400 - 180.
Date et heure :	lundi 22 novembre 1999 à 11 h 17.
Exploitant :	privé.
Lieu :	Fontanès (42), altitude 850 m.
Nature du vol :	voyage.
Personnes à bord :	pilote.
Titres et expérience :	pilote, 62 ans, TT 1997, 273 heures de vol, 85 sur type dont 20 dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	évaluées sur le site de l'accident : vent nord-nord-est 08 à 12 kt, visibilité 4 à 8 km réduite par neige faible intermittente, FEW à SCT à 1300 pieds, BKN à 3000 pieds, isotherme 0 °C au voisinage du sol.

Circonstances factuelles

A 9 h 40, le pilote décolle de l'aérodrome de Salon - Eyguière à destination de Rouen. A 11 h 09, en régime de vol VFR, à 3000 pieds d'altitude, il contacte la tour de contrôle de Saint - Etienne - Bouthéon en passant à proximité du point d'entrée SE de la CTR (Saint-Chamond). Il demande à transiter par la verticale des installations. Le contrôleur accepte et l'informe que la situation météorologique se dégrade dans le sud-est. A 11 h 13, le pilote demande au contrôleur des informations météorologiques sur Roanne. A 11 h 16, le contrôleur lui dicte le METAR de 10 h 00 UTC de Saint-Yan. Le pilote accuse réception. Le contrôleur lui demande de confirmer sa position sachant que la station radiogoniométrique le situe à l'est des installations. A 11 h 17, le pilote annonce qu'il est dans la couche nuageuse. Le contrôleur lui demande d'essayer de maintenir les conditions de vol à vue. Le pilote accuse réception. A 11 h 18, un appareil en transit reçoit le signal de la radiobalise de détresse du DR 400.

Un témoin, à proximité du site de l'accident, explique qu'il a vu passer l'aéronef à une dizaine de mètres de hauteur. L'avion était en descente et en virage par la gauche puis il a percuté successivement le toit de deux maisons avant de s'écraser au sol.

Cet accident fera l'objet d'un rapport détaillé qui sera publié dans un prochain bulletin.

accident du Robin DR 400 - 180 F-GTPQ le 22 novembre 1999.

